

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 7 février 2017

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - René AMODRU - Michel AZOULAI - Mireille BALOCCO - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Patrick MAGRO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Martine MATTEI - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Muriel PRISCO - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAU - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Emmanuelle SINOPOLI - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Lionel VALERI - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie-Josée BATTISTA représentée par Richard FINDYKIAN - Mireille BENEDETTI représentée par Annie GRIGORIAN - Solange BIAGGI représentée par Laure-Agnès CARADEC - Jean-Louis BONAN représenté par Nathalie LAINE - Valérie BOYER représentée par Julien RAVIER - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Anne DAURES représentée par Claude PICCIRILLO - Bruno GILLES représenté par Gérard CHENOZ - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Albert GUIGUI représenté par Patrick PAPPALARDO - Hélène MARCHETTI représentée par Roland GIBERTI - Florence MASSE représentée par Christophe MASSE - Guy MATTEONI représenté par Claudette MOMPRIVE - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Martine GOELZER - Marlène PREVOST représentée par André GLINKA-HECQUET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Daniel HERMANN - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Grégory PANAGOUDIS - Guy TEISSIER représenté par Jean-Pierre GIORGI - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Claude VALLETTE représenté par Marie-France DROPY OURET.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Sabine BERNASCONI - Roland BLUM - Eugène CASELLI - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Bernard JACQUIER - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Marcel MAUNIER - Xavier MERY - Yves MORAIN - Marie MUSTACHIA - Didier PARAKIAN - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Nathalie PIGAMO - Marine PUSTORINO-DURAND - Maryvonne RIBIERE - Eric SCOTTO - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

DEEN 002-413/17/CT

**■ Attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation pour 2017 -
Approbation d'une convention
DPEATSV 17/15161/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Marseille Innovation est le premier accélérateur de start-up en PACA ; L'association, de type loi 1901, a été créée en 1996 et rassemble des entreprises (Airbus Helicopters, CMR, Careware Shielding, Orange, CEA, Bull...) et des organismes financiers (BPPC, SMC, Prado Premalliance, Novalis...). Elle est présidée par Pascal Fouache, président de la société Contrôle Mécanique Régulation. Marseille Innovation est un centre d'entreprises et d'innovation labellisé par la Commission Européenne.

L'association conduit 2 missions : la gestion de 3 pépinières telles que l'Hôtel Technologique, l'Hôtel Technoptic et le Pôle Média Belle de Mai ; ainsi que le développement à l'international des entreprises innovantes notamment en Méditerranée.

Les pépinières en réseau ont un rôle reconnu sur l'animation et le développement économique en agissant aussi bien sur la création d'entreprises pérennes que sur l'emploi. Ainsi 90% des start-ups accompagnées par Marseille Innovation sont encore actives à 5 ans. L'association joue un rôle essentiel dans le développement économique métropolitain qui justifie la participation de la Métropole d'Aix Marseille-Provence, au fonctionnement du réseau des pépinières qu'elle gère.

En 2016, Marseille Innovation a analysé une centaine de dossiers de porteurs et accompagné 114 entreprises, dont 78 hébergées sur les 3 pépinières. Une augmentation d'entrée en pépinière suite à une forte action de prospection a été constatée (de l'ordre de +32%). L'accompagnement fourni par l'association a permis aux entreprises de lever pour un total de 6.6 millions d'€ de fonds sur l'année. En outre l'association a organisé 34 évènements en lien avec le développement économique et l'innovation.

PROGRAMME D' ACTIONS 2017

La dynamique de la French Tech a accéléré la transformation en profondeur de Marseille Innovation, le numérique représentant 80% de leurs clients. L'arrivée au Conseil d'Administration de Netangels, Jaguar Network, les partenariats en cours avec Amazon, CMA CGM, la Poste, Choose my boss... en sont des signaux forts. La co-accelération devient un atout fondamental de leur accompagnement. L'association se positionne également en co-accelération avec tous les accélérateurs privés reconnus tels que The Camp, Voyage Privé, le Village via Crédit Agricole...

L'accueil physique :

- Le site de La Belle de Mai est le lieu Totem de la labellisation French Tech Aix Marseille. De par sa position centrale et sa notoriété, il est actuellement occupé à 95%.
- L'hôtel Technologique est l'accélérateur numérique de Marseille Innovation adossé à NetAngels avec qui ils co-accelèrent une demi-douzaine d'entreprises.
- L'Hôtel Technoptic est l'accélérateur industriel dans lequel Marseille Innovation attire des entreprises qui fabriquent des produits, des objets connectés, de l'ingénierie, de l'optronique...
- Un quatrième site d'accueil des entreprises devrait voir le jour en centre-ville (projet Canebière).

**Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017**

Incubateur International :

L'incubateur Paceim devient Meet Africa pour une mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique, et l'association Marseille Innovation a fait valider l'accompagnement de 20 projets sur les 50 prévus entre la France et l'Allemagne.

Marseille Innovation acteur en ingénierie financière

Depuis 2012, ce sont plus de 20 millions d'euros qui ont été levés par leurs entreprises, sous forme de prêts, de subventions, de haut de bilan, de fonds à l'innovation de Marseille Provence, Bourses French Tech, via la BPI, Paca Emergence, Total Développement, les business angels, le fonds de Crowdfunding en amorçage ou en prêt avec Unilend....

Marseille innovation écosystème de croissance des grands groupes locaux

Marseille Innovation vise les groupes suivants avec lesquels elle a déjà des relations historiques fortes et à renforcer :

- Orange,
- Airbus Helicopters sur le champ de l'open innovation,
- EDF Vice-Président de Marseille Innovation, avec qui ils ont une convention de partenariat, (projet DILEX pour Digital Learning Experience,
- Total développement, qui a 50% de ses financements régionaux en leurs lieux,
- Gemalto,
- CMA CGM avec qui ils initient l'App Store CMA,
- Le groupe La Poste avec qui ils organisent Start in Post à Marseille

Marseille Innovation est en lien avec la CCIMP de façon à devenir leur outil d'innovation dans les années à venir.

Mise en place des mentors

L'utilisation des anciens comme mentors des dossiers en pépinière a été démarrée. Une trentaine d'experts accompagnent les créateurs.

Activité de formation : Manager Academy PACA

Marseille Innovation est devenu un organisme de formation. Ils ont lancé un catalogue de 25 formations en association avec Finances & Conseil Méditerranée et E-Messina Communication. Les premières formations ont été livrées en 2016.

Services numériques

Un partenariat avec Amazon a été validé pour 5 000\$ de services gratuits pour leurs 100 startup soit 500 000\$ d'offres. Cette offre de services représente une opportunité pour ces start-ups.

Un partenariat avec « Choose your Boss » a été signé pour permettre à leurs entreprises de recruter via leur plateforme spécialisée sur le numérique à des prix très compétitifs.

D'autres services sont en discussion avec de nombreux partenaires.

Marseille Innovation à l'international

Marseille Innovation s'est dotée de spécialistes de l'international, qui ont rejoint l'équipe d'experts pour appuyer les jeunes entrepreneurs et délègue l'activité terrain aux partenaires. Des actions de préparation pour amener les entreprises les plus matures sur des salons type le CES de Las Vegas seront toutefois continuées en 2017 : documentation en anglais, pitch opérationnel...

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Le budget prévisionnel de 2017 est un budget équilibré, en continuité avec les efforts réalisés durant ces dernières années.

Le budget prévisionnel 2017 de l'association s'élève à 1 449 101 euros, soit une diminution de 3,54 % par rapport à 2016 (1.502.300 euros).

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

Les dépenses par grands postes s'élèveraient à :

Salaires et charges :	623 890 euros
Achats :	556 437 euros
Services extérieurs et autres services extérieurs :	155 461 euros
Autres charges :	11 845 euros
Charges financières :	6 000 euros
Dotations amortissements :	26 500 euros
Provisions pour risques :	50 668 euros
Impôts et Taxes :	18 300 euros
Total	1 449 101 euros

La masse salariale représente 43,05 % du montant des dépenses contre 45,70 % en 2016.

Les recettes par grands postes s'élèveraient à :

Entreprises :	840 000 euros
MAMP :	351 540 euros
Région Paca :	181.000 euros
Ville de Marseille :	10.000 euros
Total	1 449 101 euros

La part d'autofinancement s'élèverait à 57,97 % du total des ressources contre 59,45 % en 2016.

Il est proposé au Conseil de Territoire Marseille Provence de contribuer à hauteur de 351.540 euros au fonctionnement de l'association Marseille Innovation.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

CONSIDERANT

- L'intérêt de soutenir la création et le développement des TPE innovantes de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, en leur proposant des locaux et services adaptés ainsi qu'un accompagnement renforcé ;
- L'enjeu majeur que représente cette opération pour la Métropole d'Aix-Marseille-Provence en termes de développement économique et d'emplois ;
- La cohérence avec la stratégie de développement économique de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le contrat de ville intercommunal, notamment son pilier « développement de l'activité et de l'emploi ».

DELIBERE

Article 1 :

Est approuvée l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 351 540 euros pour 2017, à l'association Marseille Innovation.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs, ci-annexée relative à l'attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation.

Article 3 :

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits pour l'exercice 2017 à l'Etat Spécial du Territoire du Conseil de Territoire Marseille Provence- Chapitre 65 – Article 6574 « subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » Fonction 61 – Sous Politique B320

Adoptée à l'unanimité
des membres présents et représentés

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017